



**Journée du 6 mai 2004 à Rouen
Halle aux Toiles**

LES ENGAGEMENTS BÉNÉVOLES DES ÉTUDIANTS

Compte-rendu des échanges et des présentations

Observatoire national de la vie étudiante



Rappel du programme de la journée

9h30 - 9h45 : ouverture

Jean-Luc Nahel, président de l'Université de Rouen, vice-président de la Commission de la vie de l'étudiant et des questions sociales de la CPU

Jacques Lebas, délégué académique à l'enseignement supérieur et à la recherche, Rectorat de Rouen

9h45 - 10h30 : les engagements bénévoles des étudiants

Pierre Albertini, député-maire de Rouen, et président de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF)

Guillaume Houzel, président du conseil de l'Observatoire national de la Vie Étudiante (OVE)

11h00 - 12h30 : réflexion en ateliers thématiques

Atelier 1 : Vie universitaire

Atelier 2 : Développement local et enjeux démocratiques

Atelier 3 : Renouvellement du monde associatif

12h30 - 14h00 : déjeuner

14h00 - 15h30 : reprise des ateliers thématiques

Atelier 1 : Vie universitaire

Atelier 2 : Développement local et enjeux démocratiques

Atelier 3 : Renouvellement du monde associatif

16h00 - 17h00 : synthèse et conclusion

Yannick Blanc, chef de service chargé de la sous-direction des affaires politiques et de la vie associative, Ministère de l'intérieur



9h30 - 9h45 OUVERTURE

- Jean-Luc Nahel, président de l'Université de Rouen, vice-président de la Commission de la vie de l'étudiant et des questions sociales de la CPU
- Jacques Lebas, délégué académique à l'enseignement supérieur et à la recherche, Rectorat de Rouen

Jean-Luc Nahel, président de l'Université de Rouen, vice-président de la Commission de la vie de l'étudiant et des questions sociales de la CPU

L'engagement étudiant connaît un constant développement, d'où l'intérêt porté par le pôle universitaire de Rouen pour la présente journée d'étude. Le soutien scolaire mené dans l'agglomération rouennaise est une action emblématique du potentiel du bénévolat étudiant. Saluée par le Préfet, cette action permet d'une part de renforcer le lien social en facilitant l'intégration des jeunes, et d'autre part, elle incite les élèves à poursuivre leurs études.

L'observation de l'engagement étudiant au sein des grandes écoles ainsi que de son intégration dans le parcours des étudiants de ces établissements montre les liens entre ces deux éléments. L'engagement social structure incontestablement la personne humaine. À partir de là et malgré des réticences initiales, la prise en compte de l'engagement étudiant dans le parcours universitaire s'est naturellement imposée à Rouen. Ainsi, notamment, un diplôme universitaire spécifique a été créé (formation en gestion et en économie). Il est ouvert aux étudiants « élus » et aux étudiants « bénévoles ». Chaque UFR l'intègre selon ses particularités.

Néanmoins, de nombreux points méritent d'être améliorés. La vie associative peut par exemple faire évoluer positivement l'inscription d'étudiants étrangers et encourager la mobilité internationale des étudiants de l'université de Rouen.

Jacques Lebas, délégué académique à l'enseignement supérieur et à la recherche, Rectorat de Rouen

L'Académie de Rouen soutient l'activité et la vie étudiante sur les campus. L'université ne peut s'envisager comme un lieu exclusivement dédié aux cours et aux travaux pratiques.

La vie sur les campus est primordiale tout comme l'intégration de la vie universitaire dans la ville et dans la région.

Les initiatives doivent venir des étudiants. Les universitaires comptent sur eux pour apporter et lancer des idées nouvelles.



9h45 - 10h30

LES ENGAGEMENTS BÉNÉVOLES DES ÉTUDIANTS

Pierre Albertini, député-maire de Rouen et président de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF)

Après quelques mots d'accueil en tant que maire de Rouen, c'est en tant que président de l'AFUV que Pierre Albertini s'exprime en ouverture de cette journée d'études.

L'Association des Villes Universitaires de France est un lieu d'échanges, de prise de conscience en matière de relation entre le monde universitaire et les collectivités locales et territoriales. L'AVUF a maintenant 10 ans. Son rôle est double : d'une part, elle encourage l'animation de la vie sur les campus et d'autre part, elle favorise les échanges entre les universités et les villes.

Le rapport entre les villes et les étudiants a fortement changé en quelques années. Autrefois, la ville a volontairement éloigné les étudiants hors des limites de son territoire. Les campus ont alors été conçus uniquement pour les études et la vie étudiante. La donne a changé aujourd'hui.

Si les « adultes, ex-étudiants » éprouvent naturellement la nostalgie de leur propre vie étudiante, il faut bien admettre que les situations entre les années 70 et les années actuelles ne sont plus comparables à plus d'un titre. La situation a notamment fortement évolué sur 2 points :

1. Le **nombre d'étudiants** a considérablement augmenté tout comme l'importance de l'enseignement supérieur dans le pays, même s'il demeure le parent pauvre de l'Éducation Nationale.
2. Les **conditions matérielles et l'âge** des étudiants ont changé. L'âge moyen des étudiants croît et leur condition a évolué. Ils sont, par exemple, aujourd'hui plus nombreux à être salariés ou à

vivre en couple qu'autrefois.

Malgré la reconnaissance de l'engagement étudiant dans le parcours universitaire, l'université reste néanmoins plus enclue à favoriser les enseignements valorisant les vertus individuelles que les aptitudes à vivre en équipe.

L'AFUV cherche à recréer des liens entre les universités et les villes. Elle vient de réaliser une étude sur l'engagement étudiant à laquelle 60 villes ont répondu. Quatre grands thèmes ressortent sur la nature de cet engagement :

1. L'accompagnement scolaire et le parrainage notamment dans les quartiers difficiles (par exemple, action de l'association de la fondation étudiante pour la ville)
2. L'accueil des étudiants étrangers (notamment l'initiation à la langue)
3. La lutte contre l'illettrisme
4. Le développement de la vie culturelle.

Le développement de l'engagement étudiant rencontre de surcroît des difficultés récurrentes :

1. Il est d'une part difficile d'articuler une action pérenne entre des étudiants mobiles par définition et une administration parfois lente.
2. D'autre part, individualisme et solidarité ont encore trop souvent tendance à être opposés. Si on s'enferme dans cette dialectique stérile, l'échec devient probable. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre épanouissement personnel et appartenance à une collectivité. C'est sur ce lien et sur cet équilibre entre l'individu irremplaçable et la dimension sociale qu'il faut se pencher. Les vertus des étudiants n'ont pas changé. La fidélité, la solidarité, la famille sont comme autrefois des valeurs centrales. La nature humaine ne change pas tant que cela.

À Rouen, une convention Ville - Université est en cours d'élaboration. Voilà quelques années, il avait été prévu de mettre en place des stratégies communes via des commissions de sites. Malgré sa pertinence, l'initiative a échoué. Comment néanmoins valoriser



le potentiel que nous détenons tous? Comment réussir à les articuler si nous ne nous connaissons pas, si nous ignorons les acteurs bénévoles et leurs activités? La recherche de partenariats stables est primordiale pour aller plus loin. Le potentiel d'engagement des étudiants est important, l'intérêt pour tout le monde est de le soutenir.

Enfin, au-delà de ce potentiel, des projets de développement local peuvent être envisagés. Le constat que les étudiants demeurent dans la région une fois leurs études achevées représente un des signes de réussite les plus pertinents pour un élu local.

Guillaume Houzel, Président du conseil de l'Observatoire de la vie étudiante

Tandis qu'en Allemagne, un Observatoire de la vie étudiante existe depuis les années 50, il a fallu attendre en France 1989 pour créer une structure analogue, dont les moyens sont d'ailleurs bien inférieurs à ceux de nos voisins d'outre Rhin.

Les études réalisées jusqu'à présent ont porté pour l'essentiel sur des sujets matériels comme les ressources, les dépenses, le logement, le transport... Aujourd'hui, l'Observatoire aborde de nouveaux sujets tels que le bénévolat étudiant, qui a été le thème d'un rapport édité en 2003.

La vie associative est un sujet à ouvrir et approfondir. Cette journée a surtout vocation à mettre en évidence les expériences les plus réussies, en vue d'encourager leur transposition et leur généralisation ailleurs.

L'engagement étudiant présente deux intérêts majeurs :

- I. L'engagement est une **réponse au malaise et au mal-être étudiant**. L'entrée à l'université s'accompagne souvent d'une perte de repères, engendrant un mal-être qui est souvent cause d'échecs scolaires. Il s'avère donc nécessaire de fournir aux étudiants un cadre de vie leur

permettant de fonder de nouveaux repères.

2. L'engagement recouvre un **enjeu démocratique**. Les étudiants n'ont pas vraiment envie de comprendre la vie institutionnelle. Ils sont peu nombreux à voter. On peut parler de crise des rapports entre les jeunes et les institutions. À ce titre, la vie associative permet une forme de participation civique pour engager le dialogue. En cela, elle vivifie la démocratie.

Peu de recherches sur le bénévolat étudiant sont actuellement engagées en France. Les quelques études menées fournissent pourtant données et analyses. C'est à partir notamment de l'enquête sur les valeurs des jeunes exploitée par Bernard Roudet, des travaux de Martine Barthélémy, Dan Ferrand-Bechmann, Jacques Ion, des notes de l'INSEE enfin que cet exposé a pu être préparé.

Chacun s'accorde à noter le réel potentiel du bénévolat étudiant. L'intérêt du sujet ne le rend pas pour autant facile à traiter. Cette journée de travail est justement consacrée à ce thème complètement négligé il y a 10 ans encore.

Panorama du bénévolat et de l'engagement étudiant en France

Les bénévoles sont plutôt des jeunes, plutôt diplômés, plutôt favorisés.

Vie associative et bénévolat

- La puissance économique du monde associatif, qui emploie l'équivalent de 900 000 salariés à temps plein, auquel il faut ajouter la participation de 12 millions de bénévoles, dont un tiers impliqué régulièrement.
- Le dynamisme associatif : plus de 60 000 associations se créent chaque année.

Le bénévolat étudiant



- Environ 50 % des étudiants adhèrent à une association.
- 26% des étudiants sont bénévoles.
- Le bénévolat étudiant représente le bénévolat qui a le plus progressé parmi toutes les tranches de la population.
- Exceptée la population des retraités, c'est au sein de la population étudiante que l'on recrute le mieux.

Les valeurs des jeunes

- Les différences entre générations sont moins marquées qu'autrefois. La famille est devenue populaire chez les jeunes, qui recherchent plus de stabilité et moins de rupture que naguère.
- Ils valorisent le travail, mais sans passion.
- L'amitié est la première valeur chez les jeunes.
- Les jeunes se distinguent par leur ouverture culturelle, leur goût pour la lutte contre le racisme, malgré un petit noyau peu qualifié et xénophobe.

La solidarité et les jeunes

- Les jeunes sont aussi solidaires que leurs aînés. Cette solidarité s'exprime vers :
 - les malades, les chômeurs et les personnes âgées.
 - les immigrés dont la situation sensibilise beaucoup les jeunes.
- Les jeunes adhèrent à l'ordre public, contrairement aux idées reçues :
 - l'armée est aujourd'hui plus populaire qu'autrefois.
 - il y a une volonté pour que la société soit organisée à condition que la liberté individuelle soit respectée.
- Les jeunes souhaitent un équilibre fin entre ordre public et liberté privée.
- Plus on est éduqué, plus on se dit solidaire et plus on est politisé, plus on se dit solidaire.

Les valeurs des étudiants

- La jeunesse est peu contestatrice. Seule une petite minorité en difficulté d'insertion s'avère très agressive, souvent xénophobe.
- Les jeunes sont plus confiants que leurs aînés dans le fonctionnement de la démocratie. 70 % d'entre eux considèrent que la démocratie fonctionne bien.
- Les engagements étudiants revêtent d'autres formes que ceux de leurs aînés. À noter que 77% d'entre eux pensent que la politique change les choses (un taux supérieur à celui de leurs aînés). Néanmoins, la politique (est-ce la même acception du terme-) ne les intéresse pas.
- Globalement, ils préfèrent participer qu'adhérer.

L'expérience politique des jeunes

- Contrairement à ce que l'on croit, la dépolitisation n'est pas un fait avéré chez les jeunes, mais les évolutions sont fortes.
- On constate parmi les jeunes une participation à des manifestations, des signatures de pétition, des boycottages de produits, etc., plus importante qu'en 1981.
- Cependant 41% des non-inscrits sur les listes électorales ont moins de 25 ans.
- On constate un décalage chez les jeunes entre l'envie d'aller voter et l'action d'aller voter.
- De 62 à 90 : les jeunes se sentaient plus à gauche que la majorité.

D'une culture de l'affiliation à une l'idée de la contractualisation

- Avant, il était courant d'être affilié toute sa vie à une ou plusieurs organisations, vecteurs d'une idéologie clairement énoncée.
- Aujourd'hui, on a davantage une culture du contrat :
 - c'est la participation à des activités qui intéressent avant tout, plus que l'adhésion et le soutien.
 - l'engagement est plus personnalisé.
 - enfin, l'engagement est limité dans le



temps.

- Cette tendance s'inscrit dans le phénomène général d'individualisation de la société. Ces évolutions sociétales peuvent d'ailleurs toucher également certains retraités s'engageant pour la première fois et sont ainsi des nouveaux bénévoles; les jeunes expérimentent quant à eux systématiquement les nouvelles formes de liens sociaux.

Les motivations des engagements d'étudiants

- On note des parcours d'engagement : nombre de présidents d'associations étudiantes étaient auparavant délégués de classe.
- Les jeunes s'engagent car ils ont le sens de la solidarité, pour exprimer une passion. C'est aussi parce qu'ils ont la volonté de s'intégrer.

L'utilité sociale des engagements étudiants

- Les jeunes sont en quête de résultats pratiques et concrets.
- La vie associative permet d'exprimer sa créativité.
- C'est aussi un chemin vers l'intégration politique et aussi une occasion d'apprendre (intérêt pédagogique).

Apports des engagements aux bénévoles en termes de compétences

- L'engagement permet de développer le sens du contact et des responsabilités.
- C'est un apprentissage à la négociation, à mener une réunion, à l'expression orale...
- C'est aussi l'opportunité d'acquérir des compétences techniques comme la gestion, l'informatique, etc.

Le bénévolat : filles et garçons

- Les rapports au pouvoir sont différents : les hommes ont plus tendances à prendre la parole, les femmes à se consacrer plus aux tâches pratiques.
- Les filles sont plus engagées dans leurs études et

plus sensibles aux messages des universitaires, qui découragent généralement l'engagement. On trouve alors davantage de garçons aux postes à responsabilité dans les associations.

Les trois types d'engagement étudiant

Les « Entrepreneurs » :

- Ils animent des équipes porteuses de projets.
- Pour eux, l'essentiel est l'efficacité plutôt que le formalisme voire la démocratie.
- La réalisation de soi prime. C'est l'expression d'une passion qui motive l'engagement.
- C'est un engagement limité dans le temps.

Les « Intervenants » :

- Ils donnent un coup de main (resto du cœur) et ils ne sont pas forcément adhérents. Ils sont bénévoles pour rendre service à la société.
- Ils aident mais peuvent être rétifs à l'idée d'assumer des responsabilités. C'est une action concrète sans discours et souvent à vocation sociale.
- Cet engagement est vécu comme une expérience personnelle qui peut être un atout pour s'insérer professionnellement.

Les « Représentants » :

- Ce sont les engagements étudiants les plus connus : bureaux des élèves, syndicalisme étudiant, ...
- Ils tiennent au-delà de leur action à porter une parole, un message.
- La structuration de leur engagement est indispensable.
- Ce sont des administrateurs et des gestionnaires.
- Ils portent un discours au nom du collectif.

Bien sûr, ces trois postures ne sont pas exclusives les unes des autres, mais elles présentent clairement trois approches de l'engagement par les étudiants.

11h00 - 12h30 & 14h00 - 15h30



RÉFLEXION EN ATELIERS THÉMATIQUES

Atelier I Vie universitaire

L'animation des campus et des établissements s'appuie beaucoup sur le dynamisme des associations étudiantes. Comment caractériser cet apport ? Quelles politiques conduire pour développer ces engagements sans les dénaturer ? Les pratiques bénévoles contribuent-elles aussi de façon informelle à la formation des étudiants ? Quels liens tisser entre les cursus et la vie associative, pour encourager l'engagement mais aussi enrichir les formes d'interventions pédagogiques ?

Modérateur :

Pierre-Édouard Magnan, élu au CNOUS (FAGE)

Rapporteur :

Denis Brunhes, vice-président de l'Université de Rouen, chargé du CEVU

Intervenants :

Sylvie Billon, responsable du pôle culturel, pôle universitaire de Grenoble

Sophie Binet, vice-présidente étudiante, Université de Nantes (UNEF)

Témoignage de Sylvie Billon, responsable du pôle culturel universitaire de Grenoble

Panorama du pôle universitaire de Grenoble

- Grenoble compte 420 000 habitants, 4 universités, un IUFM, de nombreuses écoles.
- Le campus se situe à 5 Kms de Grenoble mais il est maintenant relié par tramway.
- On dénombre 60 000 étudiants dont 7 000 étudiants étrangers. Au total, un habitant sur sept est étudiant dans cette ville.

- En 1988, un rapport faisait état de l'absence de vie universitaire à Grenoble.

Aujourd'hui la situation a clairement changé grâce à la détermination politique des responsables universitaires et à la volonté étudiante. La construction d'un tramway reliant le campus à la ville a fortement contribué au développement de la vie associative et au rapprochement du monde étudiant avec la ville de Grenoble. On peut parler aujourd'hui de « Virus associatif » à Grenoble. Les projets dépassent aujourd'hui les frontières du campus.

Parmi les nombreuses initiatives à Grenoble, on peut notamment citer

- la création d'une **Maison des Étudiants** appelée « Eve ». La Maison des étudiants est une pépinière d'associations. C'est une vraie réussite même si de nombreux étudiants y viennent en tant que consommateurs. Cette Maison a notamment permis :
 - le développement d'une vie étudiante de qualité sur le site,
 - l'accompagnement d'un projet fédérant les étudiants engagés vie cette Maison,
 - l'accueil des associations via la cellule « Adam ».
- la création d'un nouveau fonds pour les projets solidaires « **Fonds, c'est facile** ».
- le Forum des associations étudiantes, « **Faites la rentrée** », qui réunit 70 associations de 3 à 750 étudiants soit 4 000 étudiants engagés au total, ce qui représente 7% des étudiants.

L'engagement étudiant s'explique par une volonté d'apprendre à manager, à s'engager comme citoyen, à se mettre au service d'un savoir-faire, à travailler en réseau, à s'amuser. C'est aussi l'occasion de travailler avec des étudiants devenus salariés.

À Grenoble, deux établissements valident cet engagement dans le cursus universitaire.



Témoignage de Sophie Binet, vice-présidente étudiante, Université de Nantes

L'agglomération nantaise compte 45 000 étudiants. Elle compte une seule université mais les étudiants sont répartis sur de nombreux sites.

L'intérêt des universités pour la vie étudiante s'explique par une double prise de conscience. Les responsables universitaires ont réalisé d'une part qu'il n'était désormais plus possible de se focaliser uniquement sur la réalisation des études et qu'il devient d'autre part impossible de « découper » la vie étudiante en secteurs étanches.

L'importance de l'engagement associatif pour le bien social et réciprocement pour celui de l'étudiant est indéniable.

Les associations étudiantes sont spécifiques de part l'atypisme et les spécificités des messages qu'elles véhiculent et en raison de la forte identification des acteurs à l'action menée. L'engagement étudiant est un engagement volontaire, libre et collectif.

Les bénéfices de cet engagement sont triples. Cet engagement développe le lien social entre étudiants. C'est un antidote contre l'isolement. Par ailleurs, il développe l'autonomie, l'esprit critique et représente aussi un complément de formation.

Les universités doivent favoriser l'action des étudiants. Trois pistes doivent être développées :

- La simplification des procédures. Aujourd'hui, on constate la multiplication des fonds mais également une multiplication des procédures et des critères très diversifiés d'une université à une autre. Il est donc nécessaire de définir une politique commune par rapport au fond de subventionnement.
- Le développement des politiques de sites est nécessaire surtout quand les sites sont très dispersés.
- Enfin, il faut autoriser le développement des actions autonomes.

L'institution ne doit pas tout déléguer ni se désengager. Elle doit aider au montage du projet, mener des appels à projet et inciter à les engager, promouvoir des systèmes d'annuaires, développer des politiques de conventionnement avec les associations.

Aujourd'hui, le système de financement ne prévoit pas les frais de fonctionnement des associations. Comment les universités peuvent-elles financer les frais de fonctionnement ?

Sur la question de la prise en compte de l'engagement étudiant, son inscription dans le cursus est envisageable, sans tomber néanmoins dans le travers de l'intégration du bénévolat dans une stratégie scolaire qui le dénaturerait. À Nantes, un module de formation a été mis en place pour les associations. Enfin, il faut renouveler les responsables des associations, transmettre les savoirs et aménager le cursus comme on le fait pour les étudiants sportifs.

Pierre-Édouard Magnan, élu au CROUS

Dans les années 60, les étudiants étaient considérés comme des "fiseurs du bruit". Ils étaient ainsi relégués hors des villes. Aujourd'hui, on sait qu'ils contribuent au dynamisme de leur territoire. Il existe en outre une certaine hypocrisie relative au fonctionnement des associations de part la non prise en compte des frais de fonctionnement.

Olivier Deluen, Maison de l'Université de Rouen

Rouen a été l'un des précurseurs. Avant, l'association Campus gérait les subventions et ces dernières étaient distribuées par et pour les étudiants. Actuellement, le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) distribue les subventions. Ce système présente une certaine lourdeur, qui de surcroît privilégie les grosses associations. Il faut actuellement 3 mois pour être remboursé.

Il apparaît donc nécessaire d'associer les étudiants au sein des commissions FSDIE.



Isabelle Pastor Sorekine, service culturel de l'Université Paris-Sorbonne

Il existe une circulaire bien précise qui réglemente le fonctionnement des FSDIE et qui devrait être appliquée partout de la même façon. Le FSDIE n'a pas que des incidences négatives. Les associations ne doivent pas le dénigrer.

Guillaume Houzel, président du conseil de l'Observatoire national de la Vie Étudiante

Une circulaire propose effectivement des règles de fonctionnement du FSDIE, mais elle n'est pas réglementaire. Quant à la composition des commissions, il y a à ce niveau-là un vrai débat. Faut-il, en effet, intégrer dans les commissions des associations porteuses de projet qui sont juges et parties ? Ce qui est sûr, c'est qu'il est trop peu fait appel à des experts extérieurs (DRAC, DDJS, associations « instituées », etc.).

Franck Melet, vice-président du CEVU, Université de Haute Bretagne :

Il est nécessaire d'avoir une plus grande parité dans la représentation au sein des commissions FSDIE. Un sujet particulièrement délicat réside dans l'examen des projets de solidarité internationale. L'Université de Haute Bretagne a fait le choix de ne pas soutenir les actions «-de terrain», mais uniquement les initiatives de sensibilisation à Rennes.

Martine Laforgue, direction de l'enseignement supérieur au Ministère :

Au sein du FSDIE, le pourcentage est relativement bien respecté dans le financement entre vie associative et soutien social. Le cas contraire s'explique parfois par un manque de demandes de fonds de la part des associations.

Jean François Renault, enseignement, CRSU de Rouen.

Les grandes écoles valorisent davantage les étudiants qui s'investissent. Cela n'est pas le cas des universités. Dans le cursus de formation, il faut redonner le droit à l'erreur et canaliser les ardeurs des étudiants.

Frédéric Nicolau, directeur de la Maison des Étudiants (MDE), Université de Poitiers

Poitiers est une ville très universitaire ; un habitant sur 4 est en effet étudiant. C'est une ancienne université qui porte le poids des siècles. Dans ce cadre,

1. quelle gestion mettre en place pour les maisons d'étudiants par les étudiants, après l'échec qu'a connu l'université de Poitiers à ce niveau-là ? Est-il possible d'organiser une deuxième rencontre nationale des MDE, après la première édition à Poitiers fin 2002 ?
2. comment financer les frais de fonctionnement des associations? Les frais de fonctionnement devraient être intégrés dans le projet de départ car sans frais de fonctionnement, il n'y a pas de vie associative possible.
3. enfin, comment définit-on une association étudiante ?

Hélène Vincent, présidente de Espace vie étudiante à Grenoble

La Maison des Étudiants fonctionne très bien à Grenoble. Grenoble se propose d'organiser les 2ème rencontres des Journées Nationales des Maisons d'Étudiants. Il est en effet nécessaire de mutualiser les expériences sur les Maisons d'Étudiants. À Grenoble, c'est la première Maison gérée par une association étudiante, suite à un appel d'offre. Une équipe de salariés assure la pérennité des actions au quotidien. La Maison des Étudiants à Grenoble est un lieu de formation pour les associations, d'accueil, d'aide matérielle, de socialisation, (existence d'un café associatif, source de bénéfices), d'information,



et enfin de divertissement (salle de conférence, de spectacle...).

Denis Brunhes, vice-président de l'Université de Rouen, chargé du CEVU

La Maison de l'Université à Rouen (6 sites à Rouen) est ouverte aux étudiants, aux universitaires, aux particuliers, aux chercheurs. Cette maison offre une large activité culturelle (salle de théâtre, d'enregistrement, ...) et la possibilité d'héberger des associations d'étudiants.

Le FSDIE est géré par une commission élue dont les membres sont désignés par le président. Les projets sont déposés, étudiés par le bureau de la Vie étudiante et présentés ensuite à la commission qui leur donne des conseils.

Sylvie Billon, responsable du pôle culturel universitaire de Grenoble

À Grenoble, le FSDIE est présidé par un étudiant.

Intervenant

Les universités ont fait beaucoup de progrès. Toutes se posent la question de la reconnaissance de l'engagement étudiant. Les universités les plus avancées dans ce domaine ont mis des modules optionnels au lieu de donner des points en plus. C'est le cas à Reims, à Aix et Marseille.

À Reims, c'est un diplôme universitaire conçu comme une compétence supplémentaire. Ce diplôme doit être léger pour être compatible avec les études et l'engagement universitaire.

Étienne Dague, membre du Bureau de la Vie Étudiante (BVE), Université Henri Poincaré à Nancy

À Nancy, un tutorat a été mis en place par les étudiants en médecine pour l'entraînement à l'épreuve des QCM. Les étudiants impliqués dans le tutorat sont bénévoles.

Franck Melet, vice-président du CEVU, Université de Haute Bretagne :

N'y a t il pas un risque de par la distribution de crédits, de privilégier certaines associations ?

Keyvan Sayar, secrétaire général d'Animafac

L'engagement ne doit pas avoir pour but d'être évalué et noté. Cette conception fait perdre la notion du bénévolat, d'engagement citoyen. L'engagement n'est pas qu'une question de reconnaissance universitaire.

Il faut permettre aux étudiants de s'exprimer. Il s'avère également nécessaire de mener une réflexion sur la notion d'espace pour favoriser le regroupement, la rencontre. Enfin, il faut le faire savoir aux étudiants. Les espaces de rencontre entre associations font naître des synergies.

Intervenant

L'engagement associatif ralentit le cursus étudiant. La valorisation peut se faire en entrant dans la vie professionnelle. Ce qui compte, c'est reconnaître la valeur formative de l'engagement sans pour cela l'intégrer dans l'obtention des diplômes.

Sophie Binet, vice-présidente étudiante, Université de Nantes

L'engagement étudiant est pluriel. Il y a des associations représentatives et des associations transverses qui méconnaissent l'institution. Mener une réflexion est indispensable pour que ces 2 « mondes » ne soient pas coupés. Trop souvent, les locaux sont monopolisés par les associations représentatives et sont de ce fait inaccessibles aux associations transverses. L'université doit prendre en compte la diversité de ces engagements et des associations. La construction des Maisons Associatives permet d'héberger de nombreuses associations sans entrer dans la question de l'attribution des locaux.



Malheureusement, il est très difficile de communiquer avec les associations culturelles car elles n'ont pas de représentants, pas d'adresse. Il faudrait leur donner une adresse à l'université.

Intervenant, Strasbourg

Un enseignement d'ouverture a été créé pour apprendre à « gérer une association » : 50 heures de cours, validées par un examen qui apporte des points permettant d'obtenir le diplôme. Cela permet d'avoir une mention. Un décret est sorti ; il donne une bonification de temps. La rémunération des intervenants se fait soit sur la base du volontariat soit par le recours à des intervenants externes rémunérés.

Aujourd'hui, les étudiants s'engagent de moins en moins et consomment de plus en plus. Concernant la valorisation de l'engagement, il ne faut pas parler de récompense à l'engagement mais il faut reconnaître son aspect formateur. Ce serait une erreur de donner l'impression de conférer un statut privilégié de l'étudiant engagé. La discussion depuis l'ouverture de cet atelier est très technique et très froide. Au lieu de parler de points, de diplôme, pourquoi ne pas se contenter d'un passeport qui serait une trace écrite témoignant de l'engagement ?

FIN DE L'ATELIER



Atelier 2 : Développement local et enjeux démocratiques

Notre société s'inquiète du délitement des liens sociaux et politiques. Les collectivités territoriales savent la difficulté à entamer un dialogue avec une jeunesse souvent indifférente à la chose publique. Comment renouer ces liens, autour d'un renouveau de la participation civique et solidaire ? En outre, alors que les universités voire les écoles sont encore trop souvent peu liées à leur environnement, les étudiants engagés peuvent s'avérer d'efficaces médiateurs. Comment le bénévolat étudiant peut-il contribuer à l'essor de politiques de sites ?

Modératrice :

Galatée de Laubadère, présidente du Génépi

Rapporteur :

Pierre Albertini, député-maire de Rouen

Intervenants :

Sandrine Martin, conseillère municipale, chargée des affaires scolaires, Poitiers

Dominique Messineo, président de Radio Campus Orléans

David Assouline, adjoint au Maire de Paris, chargé de la vie étudiante

Témoignage de Dominique Messineo, Président de Radio Campus Orléans

Radio Campus va fêter ses 10 ans. Elle compte 120 membres, 3 salariés et 3 000 étudiants l'écoutent quotidiennement.

Quel rôle Radio Campus joue-t-elle pour insuffler chez les jeunes cet esprit démocratique ?

C'est une question récurrente. Les jeunes représenteraient une menace car ils ont un rapport difficile avec l'autorité.

Pour faire le lien entre les jeunes et la démocratie, il faut donner les moyens aux étudiants d'intégrer la vie sociale, politique et administrative. Au sein d'une association, Radio Campus crée des droits, du moins des normes, et c'est en cela que l'expérience démocratique existe. Les mairies et les agglomérations créent des institutions pour les jeunes et bon nombre constate souvent que très peu s'y intéressent.

Comment Radio Campus peut-elle favoriser la participation des jeunes au fonctionnement démocratique ?

- Radio Campus est d'abord une organisation et une source d'imagination et de spontanéité essentielle pour insuffler cet esprit, puisqu'elle s'inscrit en dehors du cadre institutionnel.
- Radio Campus tente de développer une synergie entre plusieurs associations.
- La radio est aussi présente dans les prisons avec une émission diffusée le samedi
- Radio Campus apporte son soutien à de jeunes créateurs de musique et diffuse des informations culturelles sur l'agglomération orléanaise.
- Toutes les formes d'expression doivent être soutenues, comme les musiques actuelles.
- Radio Campus est une radio musicale avec plus de 10 000 titres. NRJ, c'est 60 titres par jour sur une play-list.
- Radio Campus est un centre « résistant » d'expression, à savoir qu'elle laisse place aux formes d'expression qui ne trouvent pas leur place ailleurs.
- Enfin, le fonctionnement politique de la radio apprend à nos 120 membres à prendre une décision, à s'accorder, et en cela, Radio Campus porte une véritable responsabilité.



Témoignage de Sandrine Martin, conseillère municipale chargée des affaires scolaires, ville de Poitiers

Sandrine Martin est à la fois élue de Poitiers et responsable AFEV Poitou-Charentes. Elle a à ce titre deux expériences complémentaires.

Poitiers compte deux campus. Les étudiants s'y cantonnaient jusqu'ici. Les associations étudiantes sont restées très classiques, corporatistes et syndicales. Le développement d'une vie associative alternative reste timide.

Actuellement, l'Université de Poitiers développe une action en faveur de l'engagement étudiant via le plan des Universités 2000 et la Maison des Étudiants (partenariat CROUS / Université / Ville).

L'AFEV a de son côté lancé un projet expérimental dans des quartiers dotés de nombreuses structures associatives, mais de très peu de bénévoles. L'objectif est d'accroître le nombre de ces bénévoles étudiants et de favoriser la coopération entre les associations elles-mêmes, de créer ce fameux lien social. Cette action ne requiert pas de financement excessif.

Poitiers entend inciter davantage les étudiants à l'action civique. La Maison de Quartiers a pour objectif d'impliquer plus les étudiants dans une activité entreprenante, et de favoriser progressivement leur intérêt pour le fonctionnement de cette Maison (deux étudiants voudraient maintenant en prendre la responsabilité à Poitiers).

Témoignage de David Assouline, adjoint au maire de Paris

Une Délégation et une charge nouvelle ont été créées avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale. Paris compte 330 000 étudiants. Les étudiants sont des administrés qui vivent pleinement à Paris. Ils y passent leurs journées à étudier, à sortir et à créer un réseau social. L'ensemble de leur vie sociale se situe dans la ville.

Jusqu'à présent, la tradition voulait que la vie étudiante soit une compétence relevant de l'Etat, bien que ce dernier ne s'y soit jamais réellement investi. C'est ce manque d'implication que la municipalité a essayé de combler. Cela implique de s'appuyer notamment sur l'engagement des étudiants.

Les actions menées à Paris :

Un recensement de l'action étudiante à Paris a été réalisé. Plus de 1000 actions étudiantes ont été répertoriées ! Ce résultat a beaucoup surpris. Le bouillonnement associatif, avec beaucoup d'associations à dimension mondiale, a fasciné.

La création du Conseil Parisien de la Vie Étudiante a permis de créer des synergies qui n'existaient pas. Plusieurs associations pouvaient, par exemple, avoir la même activité dans un même lieu (comme le théâtre sur le campus de Jussieu, 70 000 étudiants) sans s'être jamais rencontrées.

Cette **commission extra municipale** est ouverte à l'ensemble des associations, avec une organisation en groupes de travail selon les aspirations, une commission d'animation permettant une certaine coordination. Cette commission est composée de tous les vice-présidents étudiants des universités, des responsables de groupes de travail et d'Animafac. À partir de là, la municipalité expose ce qu'elle compte faire, reçoit l'avis de cette commission, et un dialogue s'installe.



Plusieurs réalisations ont jusqu'à maintenant été décidées par le Conseil Parisien de la Vie Étudiante :

- le Festival artistique de la ville de Paris qui a connu un succès énorme au mois de mars,
- l'espace de rentrée, un guichet unique pour accomplir en une fois la plupart des démarches pratiques nécessaires lorsqu'on s'installe à Paris en tant qu'étudiant,
- même pour des projets très lourds de ce type, nous dialoguons avec le Conseil étudiant, qui a notamment proposé l'installation d'un point relais vélo.

Les engagements étudiants contribuent à animer la vie universitaire, à faire vivre son âme, l'âme de la ville aussi, à créer des liens sociaux et intergénérationnels.

Beaucoup de choses nouvelles peuvent se faire avec une place légitime, comme par exemple le festival artistique étudiant sans forcément beaucoup de moyens au départ. Ce festival a pour objectif de montrer l'étendue de la création étudiante et de la faire partager au plus grand nombre. La ville conduit une campagne de communication vers le grand public et facilite la création des œuvres en mobilisant des services municipaux, en proposant des salles, et les universités se mettent également au service de ces associations artistiques. En moins de trois mois, ce festival a connu un énorme succès avec 15 000 spectateurs. Il est intéressant de noter que le nombre important de personnes âgées venues voir ces pièces.

Pour intégrer politiquement et socialement les étudiants, il ne suffit pas de s'occuper uniquement de leurs problèmes spécifiques. Le cas échéant, l'abstentionnisme des étudiants aux élections municipales n'a rien d'étonnant. Pour réaliser cette intégration, les étudiants doivent sentir que toutes les portes leur sont ouvertes.

Le premier slogan des états généraux de la vie étudiante, « **Hôtel de ville : les étudiants prennent place** », désormais organisés chaque année sur le parvis de la mairie, va dans ce sens. L'ensemble des acteurs de la vie universitaire se rencontrent à cette occasion, permettant à la ville de s'impliquer directement dans la vie universitaire, et de créer ainsi un réseau entre ces différents acteurs, habituellement déconnectés les uns des autres.

La mairie de Paris a ainsi mis en place une **Maison des Initiatives Étudiantes**. Cette dernière n'est pas une Maison des Étudiants, pas plus qu'une structure de bureaucrates associatifs. L'étudiant peut y apprendre à gérer une association, avec différents outils mis à sa disposition (bureaux, salle commune d'exposition etc.), et l'aide de personnes qualifiées (associatifs de Radio Campus, de l'AFEV et d'Animafac -, pour l'accueil des associations et la formation des cadres associatifs ainsi que la conduite des projets. Cette maison foisonne depuis deux ans, avec des moyens incroyables, créant de nouveaux échanges entre les différentes associations.

Galatée de Laubadère, Présidente du Génépi

La vie étudiante est d'une diversité incroyable, et les discussions précédentes ont montré que l'engagement étudiant est essentiel à tous les niveaux.

Le Génépi essaie, quant à lui, d'intégrer les étudiants dans la ville, à travers une action de proximité, créant ainsi de véritables enjeux au niveau local.

Le Génépi répond à de nombreuses questions, présélectionne les questions, dresse un état des lieux de la participation étudiante. L'engagement des étudiants a lieu au niveau des campus, au sein d'associations plus politiques, alors que d'autres ambitionnent de s'ouvrir au monde extérieur. Pour répondre à cette demande d'intégration de la part des associations, le Génépi s'efforce de créer des liens à différents niveaux, au sein du milieu carcéral, au sein de la ville et entre les étudiants eux-mêmes.



Patrice Roques, la Mutuelle des Étudiants

Les villes doivent s'efforcer d'attirer l'attention des étudiants dès leur entrée à l'université. Pour cela, un aménagement et une harmonisation des emplois du temps apparaissent dès lors indispensables, afin que les étudiants puissent consacrer une partie de leur temps libre aux activités associatives.

Concernant le financement, le nerf de la guerre, il pourrait s'avérer utile de créer une commission avec la ville, l'université et les associations. La Maison des Initiatives Étudiantes apparaît comme une entreprise, capitale.

Au niveau du logement, les bailleurs sociaux et HLM sont assez peu sollicités par les associatifs étudiants. Il faudrait par exemple établir des quotas pour les étudiants et conditionner l'attribution de logements en fonction de l'implication bénévole de l'étudiant dans une association.

Sur la question de la santé, il existe une véritable demande d'action des étudiants. 600 personnes ont répondu de manière spontanée au questionnaire envoyé par la Mutuelle concernant l'assurance maladie. Si les municipalités s'en donnaient les moyens, chaque lycée trouverait des intervenants parmi les étudiants pour réaliser les actions de prévention.

Galatée de Laubardère, présidente de Génépi

L'ouverture des associations étudiantes sur les différentes générations se développe. Beaucoup d'associations s'intéressent par exemple aux plus jeunes, aux plus âgés, ou encore aux exclus. On constate clairement une volonté d'implication, de création de lien social pour essayer de dépasser les frontières. Il y a à la fois la volonté :

- de créer un lien entre les associations étudiantes - qui restent un milieu assez particulier avec ses propres règles et ses propres spécificités - et les associations "adultes";
- de s'intéresser au devenir du bénévole étudiant

dans le but de faire perdurer son engagement au-delà de la période étudiante.

Romain Vignes, président d'Altern'active

Altern'active tente d'accroître la présence des associations parisiennes sur les campus. Malgré tout, le problème de l'attribution des locaux persiste. Des places pour les associations non étudiantes doivent être réservées, afin d'éviter la coupure entre celles-ci et les associations étudiantes.

David Assouline, adjoint au maire de Paris

Il faut garder à l'esprit que même les associations étudiantes ne trouvent pas de locaux : très peu de locaux sont en effet disponibles à Paris, et les moyens mis à disposition peu élevés. La question mérite donc d'être abordée de façon différente. Pour contrecarrer la solitude étudiante, il est intéressant de revenir à l'idée de la cité étudiante, où les étudiants vivent, se rencontrent, dans le style des campus anglais ou américains. Reproduire ce modèle à l'identique n'est pas non plus souhaitable parce qu'il enferme les étudiants dans la ville. En revanche, la construction de logements étudiants pensés, disséminés dans la ville, comprenant des espaces de convivialité, encouragerait la mixité sociale et permettrait de créer un lien entre les étudiants et le quartier. Cette question a souvent été abordée à la Mairie de Paris.

Sur un autre sujet et par rapport à l'intervention du président de Radio Campus Orléans, il faut rester vigilant sur l'aspect bénévolat. Les associations étudiantes sont des associations et non des entreprises.

Sandrine Martin, conseillère municipale, Ville de Poitiers

Dans cette même optique, la ville de Poitiers a édité un **Guide des Associations**, et organise des rencontres entre les associations, comme par exemple la **Semaine de Bienvenue des Étudiants**, regroupant



les associations étudiantes et locales. L'entreprise fonctionne bien.

La question des bailleurs sociaux a été abordée d'une autre manière à Angoulême. Le procédé, mis à l'essai, a connu un échec, dû au trop important choc culturel. De fait, la cité U a du être abandonnée.

L'intégration des plus jeunes - jeunes ayant abandonné leurs études, lycéens etc. - aux activités associatives est un sujet qui mérite d'être abordé. Ceux-ci sont en effet souvent oubliés. À Poitiers, le **festival "Sors de ta bulle"** cherche à réunir toutes les catégories d'étudiants. L'objectif est que les jeunes puissent, à travers un évènement festif, rencontrer des associations en ligne avec leurs propres centres d'intérêt, et ainsi se recentrer dans une structure active.

Fabien Gaulué, association « Starting Block »

Concernant l'activité avec le milieu scolaire, il faut vraiment être ambitieux. En facilitant dans un premier temps l'engagement de ceux qui sont demandeurs, des résultats devraient être attendus. L'idée d'un service national de cohésion sociale paraît intéressant mais difficilement réalisable.

La différence doit être bien claire entre les associations étudiantes et les associations d'étudiants. L'université est en effet plus intéressée par l'association étudiante même si elle est paradoxalement très fière de compter parmi ses étudiants des bénévoles tournés vers la vie de la ville.

Il semble aussi nécessaire de parler du devenir des bénévoles étudiants, une fois leurs études achevées, qui entrent généralement dans la catégorie des adultes privilégiés.

David Assouline, adjoint au maire de Paris

À Paris, une série de critères a été établie, grâce au Conseil Parisien de la Vie Étudiante, qui gère l'attribution des subventions. Outre de pouvoir être public et transparent, cette initiative permet d'associer les étudiants à un système perçu jusque-là comme

opaque.

Il y a au préalable deux règles de base à respecter :

1. tout projet doit être réalisé par des étudiants,
2. l'action doit avoir des retombées pour les parisiens : une association peut avoir son siège dans une ville de province à condition que son action concerne les parisiens.

Résumé intermédiaire de Monsieur Albertini, député-maire de Rouen et président de l'AVUF

Deux questions majeures ont été abordées :

- celle de l'intérêt et de la portée de ces engagements associatifs. L'engagement offre une occasion de déplacer des frontières, de créer de la solidarité. Il est important d'assurer la continuité et d'éviter la rupture entre les associations étudiantes et les associations adultes.
- celle des formes de soutien à apporter à ces engagements : maisons des étudiants, maisons des initiatives, et autres formes de soutien.

Guillaume Delattre, président de la Fédération des Radios Campus

Les emplois jeunes ont permis aux associations de structurer et de pérenniser leurs activités, ainsi que de permettre à des bénévoles de travailler sur des objectifs et des actions concrètes. Au-delà de l'aspect financier, il faut revenir sur la menace qui pèse sur les projets : les subventions et les commissions existent, mais peu de gens s'investissent dans un travail en commun.

Fabien Gaulué, association « Starting Block »

La question de la pérennisation est importante, bien que toute association n'ait pas vocation à perdurer. Lors du renouvellement des membres d'une association, il serait intéressant que la municipalité s'implique en réalisant un audit des actions menées jusqu'ici, afin de dégager celles qui doivent perdurer.

Chez Starting Bloc, les jeunes porteurs de projet sont



motivés, mais ils sentent que la pérennisation est difficile.

Comment, à ce niveau-là, les associations étudiantes peuvent-elles être prises plus au sérieux par les institutions ?

Sandrine Martin, conseillère municipale, ville de Poitiers

À Poitiers, nous avons établi un contrat quadriennal, par convention avec l'université, à l'occasion duquel l'intérêt de chaque association a pu être évalué. Cependant, ce type de contrat nécessite une réelle volonté politique de la part des élus. Le développement d'une vie étudiante régionale passe par l'intégration de la vie associative au sein de contrats régionaux de ce type.

Il est également nécessaire de remédier au problème des emplois jeunes, de nombreux projets se trouvant dans l'impasse.

Jean Vidal, vice-président délégué à la vie étudiante, Université Jean Monnet à Saint-Étienne

L'Université Jean Monnet de Saint-Étienne compte 12 000 étudiants. Le contrat quadriennal a permis de développer des projets. Une politique volontaire de la part des universités est requise pour mener à bien ce type de contrat.

Deux exemples peuvent illustrer ce propos :

- ***l'action auprès des handicapés*** est partiellement prise en charge par les associations, pour les étudiants handicapés sur les campus et les familles. Cette action ne pourrait pas vivre sans le soutien de l'université, de la FDSIE notamment, et celui du tutorat.
- ***l'action culturelle***, avec un schéma voisin, et la mise en place des carnets culture. Les actions culturelles proposées par la ville étaient initialement annoncées par affichage sur un kiosque, mais l'information circulait difficilement. Cette action est maintenant prise en charge par la vie

associative, et cela fonctionne beaucoup mieux.

C'est donc un schéma intermédiaire entre bénévolat et non bénévolat qui permet à beaucoup d'associations de continuer leur action.

Laurent Renard, ville de Lyon

La ville de Lyon compte 120 000 étudiants. Le site Internet "Lyoncampus", mis en ligne en 1998, contenait initialement une information classique (recherche de logements, d'aide, etc.). En 2001 s'est ouverte une partie "Campusinitiative", jouant le rôle de vitrine à la fois pour les associations de taille importante, mais aussi pour celles souffrant d'un manque de visibilité. Ce site propose un espace de communication et enfin une « boîte à outils », délivrant des informations locales, les contacts presse, les salles à louer etc.

Cette initiative présente l'avantage de pouvoir être mise en œuvre très rapidement. Fonctionnant jusqu'ici grâce aux emplois jeunes, elle semble cependant difficile à maintenir. Les initiateurs de ce projet travaillent actuellement en collaboration avec Animafac sur la mise en place d'un centre prévu pour être la traduction concrète de ce site.

Il est donc également intéressant de créer une communauté virtuelle des étudiants, et de fédérer les compétences des différents étudiants.

Beaucoup d'associations étudiantes ont des sites Internet, mais sur de courtes durées (un an). Il est en effet difficile de réactualiser régulièrement ces sites : la réactualisation requiert temps et continuité de l'action.



Fabien Gaulué, association « Starting Block »

www.lyoncampus.org est en effet un site très fonctionnel, actualisé, qui donne un état des lieux exhaustif de la vie associative étudiante.

Dominique Messineo, président de Radio Campus Orléans

Dominique Messineo interroge Pierre Albertini sur la question des emplois jeunes et de leur disparition programmée.

Pierre Albertini, député-maire de Rouen et président de l'AVUF

François Fillon, ancien Ministre de l'Emploi, n'envisageait pas un tel dispositif. Le programme de Jean-Louis Borloo, nouveau Ministre de l'Emploi, est attendu.

Dans l'intervalle de temps, un dispositif peut répondre à cette demande. C'est le contrat CIVIS, qui pourrait s'affirmer dans le milieu associatif. Ces contrats sont cependant relativement peu nombreux : 60 000 sont prévus cette année alors que les emplois jeunes ont pu intéresser 300 000 jeunes.

Faut-il pour autant ressusciter sous la même forme les emplois jeunes ? C'est un vrai débat. Mieux vaudrait limiter ces contrats à 3 ans afin de ne pas confiner ces jeunes gens dans un faux sentiment de sécurité et de confort. Rester 5 ans à cette période de la vie sans formation demeure discutable. La création d'un nouveau dispositif, tenant compte de l'expérience antérieure, semblerait la bienvenue.

Fabien Gaulué, association « Starting Block »

Quel est l'intérêt de l'AVUF pour les associations ?

Pierre Albertini, député-maire de Rouen et président de l'AVUF

L'AVUF a très peu de moyens. C'est une association loi 1901 qui vit de la cotisation très modeste des cinquante villes universitaires. Son action est très pragmatique. Il s'agit de regrouper les petites villes, pour leur faire prendre conscience des grands enjeux de la vie universitaire. L'AVUF explique aux élus la nécessité de trouver un enracinement régional et local fort. En troisième lieu, il y a une participation à la préparation de l'accueil des universités. Les élus, au début des années 90, étaient complètement dépourvus de repères ou de moyens, et l'AVUF leur apporte de l'aide.

Galatée de Laubardère, présidente du Génépi

Jusqu'à quel degré un représentant associatif peut-il s'impliquer ? Que peut-on lui demander ? Si le point de survie devient le salariat, n'en revient-on pas à la vraie problématique de pérennisation des associations ? Pour pérenniser une structure, il faut que les bénévoles engagés restent. Le temps consacré au renouvellement est du temps perdu.

L'engagement associatif demeure plus aisé dans les écoles que dans les universités. Enfin, il ne faut pas oublier que tout projet ne nécessite pas un engagement à 100%, certains bénévoles peuvent réaliser un simple travail d'accompagnement.

Dominique Messineo, président de Radio Campus Orléans

Des améliorations sont possibles puisque l'on est face à une gestion fragile, les jeunes partageant leur temps entre vie associative et vie universitaire. On perd du temps et de l'énergie. Multiplier les points de convergence entre les gens qui savent gérer et les associations serait très utile.

L'association est également un lieu où l'on se découvre gestionnaire, par gestion expérimentale, avec tous les dangers qui en découlent. La création



de formations en gestion et en droit semble tout à fait pertinente, encore plus dans un contexte universitaire. Les associations offrent une opportunité idéale de mise en pratique de la théorie.

Galatée de Laubardère, présidente du Génépi

Concernant la question des formations, Animafac propose d'ores et déjà une action. De nombreuses associations se destinent également à aider les autres, en essayant de créer un lien entre ces différentes associations. C'est une aide, bénévole aussi.

Fabien Gaulué, association « Starting Block »

Fabien Gaulué s'interroge sur la solution d'aller vers de réels professionnels. Le bureau resterait décisionnaire mais les associations bénéficieraient d'un réel soutien de professionnels. Le Génépi fonctionne d'ailleurs un peu sur ce mode.

D'autre part, le réseau associatif « Stop la violence a disparu. Ce type d'acteur faisant défaut, il serait bon de faire renaître de telles associations.

Galatée de Laubardère, présidente de Génépi

Les grandes associations sont représentées en nombre à l'occasion de cette journée, mais les enjeux devraient également concerner les petites structures, qui ne souhaitent par ailleurs pas forcément perdurer. Leur portée locale n'en est pourtant pas moindre que celle des grandes associations.

Nadia Bellaoui, déléguée générale d'Animafac

Nadia Bellaoui expose sa démarche lors de ses débuts dans l'engagement étudiant. Cherchant à s'engager au sein d'associations, ces dernières lui ont pour l'essentiel répondu que les tâches à réaliser requéraient des professionnels plus que des étudiants. Elle a finalement trouvé elle-même une solution et s'est occupée d'enfants pendant l'après-midi. Certaines tâches sont facilement accessibles

aux étudiants, pourvu qu'on ne leur demande pas d'adopter un comportement de salarié.

Romain Barres, Animafac

Les professionnels sont souvent réticents face à une collaboration avec des étudiants, de peur que leur travail en pâtisse. Comment travailler avec eux et leur faire comprendre qu'il existe un réel apport pour eux à cette collaboration ?

Sandrine Martin, conseillère municipale, ville de Poitiers

C'est par l'activité de tous les jours que la ville de Poitiers a fait comprendre aux associations "adultes" la réalité de cet apport. C'est notamment encore plus vrai pendant la période estivale où les déflections des retraités sont nombreuses.

Le terme « association étudiante » ne permet pas d'être pris au sérieux par l'université, les entreprises et les institutions. Ils ne se mettent pas dans une position d'égal à égal. Les associations étudiantes n'ont par exemple pas l'expérience nécessaire pour négocier une subvention. Il est important qu'université et politique s'investissent pour les aider.

Fabien Gaulué, association « Starting Block »

Par rapport à la validation de l'engagement étudiant, de plus en plus de jeunes ont conscience que cet engagement peut les aider en entretien d'embauche. Par contre, l'université n'est pas capable d'évaluer l'engagement.



Sandrine Martin, conseillère municipale, ville de Poitiers

L'activité associative est indéniablement formatrice. S'il est en effet difficile d'évaluer cette activité, il est cependant nécessaire de valider ce type de structure. Il faut donc trouver des critères généraux pour faire valider la formation acquise en milieu associatif.

Anne Calvin, service culturel, INSA de Rouen

Un cahier des charges peut régler la question des critères de validation. La difficulté vient plus des différences de quantité de travail fourni entre les étudiants. Il faut également penser aux étudiants qui ne souhaitent pas valider leur activité associative et qui considèrent cela comme une démarche personnelle.

Pierre Albertini, député-maire de Rouen et président de l'AVUF

Les élus souhaitent créer une passerelle entre deux mondes qui, jusqu'ici, s'ignoraient largement. Les institutions doivent prendre toute leur part, et travailler conjointement. Cela dépend aussi de l'orientation politique des élus.

FIN DE L'ATELIER



Atelier 3 Renouvellement du monde associatif

De nombreuses associations "instituées" se préoccupent de leurs difficultés à renouveler leurs pratiques, leurs bénévoles et leurs responsables, tandis que beaucoup d'associations étudiantes regrettent de ne pas profiter de l'expérience de bénévoles plus aguerris. Quels sont les obstacles à l'établissement d'échanges et de partenariat ? Comment remédier à ces blocages ?

Modérateur :

Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat

Rapporteur :

Adriano Farano, président d'Animafac

Intervenants :

Rémi Longo, responsable réseau jeunes du Secours Catholique

Éric Favey, secrétaire national de la Ligue de l'enseignement

La question du renouvellement associatif comporte trois éléments : les pratiques, les bénévoles et les responsables.

Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat

France Bénévolat est une association jeune qui commence aujourd'hui à se faire connaître. Crée fin 2003, elle est décrite comme « l'ANPE des bénévoles » dans la presse. France Bénévolat a absorbé l'ancien Centre National du Volontariat qui existait depuis 25 ans. Elle met en réseau 65 centres. Ce sont des centres d'information pour tout type de bénévolat, des relais permettant de trouver une

association. L'objectif à terme consiste à mettre en place des relais « labellisés », spécialisés par publics, assurant toutes les fonctions d'intermédiation pour ce public spécialisé (information et conseil). France Bénévolat tente d'établir des partenariats avec des associations étudiantes comme Animafac par exemple.

Les effets et conséquences de la coopération inter-générationnelle

Il n'y a pas un « bénévole standard », il faut tenir compte des différences de chacun. Le premier problème pour la grande majorité des associations est le recrutement des bénévoles. Néanmoins, le nombre de bénévoles aujourd'hui ne connaît pas de baisse significative, contrairement à ce qui se dit.

Il existe une volonté nouvelle de « professionnalisation des bénévoles » :

- car le besoin de compétences pointues et spécialisées se fait de plus en plus sentir,
- pour renouveler les dirigeants des associations.

La « Fondation de la deuxième chance », composée d'associations d'aide à la création d'entreprise, recherche, à titre d'illustration, des bénévoles hautement qualifiés.

Témoignage de Rémi Longo, responsable du réseau « jeunes » du Secours Catholique

Le Secours Catholique est une association humanitaire qui agit contre la pauvreté, l'exclusion et dont la finalité est de faire rayonner la charité et la générosité. Elle agit auprès de 1 600 000 personnes en difficulté grâce à ses 68 000 bénévoles.

L'association a une dynamique propre qui consiste réaliser des actions « avec » des personnes en difficulté et non « pour » des personnes en difficulté. Il n'y a pas de gestion d'un « stock de pauvres ». Le Secours Catholique cherche à s'attaquer aux causes de la pauvreté plus qu'à ses conséquences. Elle a l'image d'une association constituée de personnes plutôt âgées. 75% des bénévoles sont en effet des



seniors. Elle est majoritairement féminine avec 70% de femmes (les femmes constituent le «charbon» mais les hommes sont les présidents). C'est un bénévolat très engagé : 103 jours par an (soit le tiers de l'année) sur une moyenne de huit ans. C'est donc un engagement sur la durée et aussi pluri-bénévole. Les bénévoles peuvent aussi et sont d'ailleurs souvent engagés, parallèlement, dans d'autres associations.

La plupart des actions étant organisées en journée, il est difficile pour les étudiants de se rendre disponibles. Les jeunes se sentent un peu isolés au milieu des seniors au sein de l'association.

Par ailleurs, 87 000 jeunes viennent chaque année pour demander de l'aide au Secours Catholique. On dénombre 3 000 jeunes bénévoles sur 68 000 soit 4% des effectifs. 80% des jeunes bénévoles sont des femmes. Il est important de proposer des engagements ponctuels pour attirer les jeunes en espérant les voir s'engager à long terme.

Plusieurs types d'actions s'offrent aux jeunes : l'accompagnement scolaire, les repas partagés avec des personnes en difficulté, l'animation de radio pour la communication des prisonniers avec leurs familles, l'accueil des immigrés, l'aide aux étudiants étrangers ayant des difficultés à trouver des logements (les faire héberger dans des familles pendant 2 mois). Les jeunes présentent beaucoup d'atouts pour mener à bien ces actions : qualité d'accompagnement, maîtrise de compétences comme les langues, le droit etc.

Il est important leur proposer des actions ponctuelles ne nécessitant pas un engagement trop lourd. C'est un moyen pour attirer les jeunes, qui répondent en outre au besoin de changer de positionnement : il est en effet nécessaire pour les associations d'assouplir leur cadre.

Le 1^{er} novembre 2004 a été lancé le réseau «Jeunes solidaires» du Secours Catholique. Ce réseau propose un bénévolat répondant à une aspiration des jeunes. Le Secours Catholique veut mettre son savoir-faire au service des jeunes. Deux disposi-

tifs ont été conçus :

- **Jeunes solidaires**, pour lutter contre l'exclusion, pour vivre ensemble (temps conviviaux, vacances etc.). Le Secours Catholique propose une méthodologie de projet. Il est également possible de suivre des formations et de recevoir un appui financier.
- **les cœurs Caritas**, dans l'envie d'être utile ici ou là-bas. 200 jeunes sont engagés dans cette démarche.

Renouveler le développement du monde associatif est utile, mais il faut également revoir son positionnement. Il est nécessaire de donner aux jeunes la possibilité d'agir au sein même de l'association, tout en conservant une certaine liberté vis-à-vis du monde extérieur.

Brigitte Filoque, assistante sociale du CLOUS du Havre

La plupart des étudiants sont en situation de précarité et rencontrent ainsi des difficultés. Les associations ne sont pas toujours conscientes de ces difficultés ni des besoins des étudiants, et n'ont pas souvent d'aides prévues pour eux.

Les associations ont trop peu souvent leur autonomie face aux aides qu'ils apportent aux étudiants et ont la plupart du temps recours au jugement d'assistantes sociales pour l'évaluation de l'aide à apporter. Cela représente une lourde charge de travail supplémentaire pour les assistantes sociales.

Anne-Laure Legendre, animatrice du Secours Catholique à Rouen

Les associations sont indépendantes de l'Etat d'où l'importance sur le point de vue financier de l'aide des assistantes sociales qui connaissent les droits. Le Secours Catholique rappelle qu'il n'est que le «dernier maillon de la chaîne». Les jeunes adhèrent aux associations pour changer les choses et lutter contre les causes des difficultés et non contre les



conséquences. Les associations sont à la recherche de compétences (et cela, dans tous les domaines) ; c'est pourquoi elles demandent au préalable l'aval des assistantes sociales par exemple. Enfin, l'indépendance des associations (exemple du Secours Catholique) attire beaucoup de jeunes. Un partage des responsabilités et des compétences entre les mondes associatif et social est naturel et nécessaire.

Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat

Jusqu'ici, les associations intervenaient sur les structures de la société dans le but d'apporter changement et amélioration, mais les difficultés rencontrées étaient souvent trop importantes. Aujourd'hui, le combat est un peu différent dans la mesure où les associations cherchent surtout à obtenir plus d'efficacité, plus de visibilité. De fait, l'engagement est plus opérationnel.

Un membre de l'association « Starting block »

Cette association fait notamment de la sensibilisation dans les lycées à la citoyenneté et à l'engagement. Le bénévolat des jeunes est un engagement ponctuel, réalisé durant une période de leur vie où ils sont disponibles. Il n'y a donc pas de réflexion sur les enjeux de l'association. La grande majorité d'entre eux agissent pour une durée déterminée, d'où un renouvellement permanent et un turn-over important des équipes.

La Maison des Initiatives Étudiantes à Paris (créée par Bertrand Delanoë) a pour objectif d'accueillir des porteurs de projets et de les aider dans la réalisation de ces projets (aide logistique et apport méthodologique) par le biais de formations. La MIE agit comme un incubateur de la vie associative. Le but est de tisser des passerelles entre le monde associatif étudiant et le monde associatif adulte.

Il existe une réelle volonté de renouvellement du monde associatif des jeunes, mais cette volonté doit

s'accompagner du soutien des grandes associations. Ces dernières doivent accepter les projets, et en retour, l'écoute des ainés par les plus jeunes est indispensable.

La Maison de Initiatives Étudiantes exigeant une implication assez grande, tous les jeunes ne s'y intéressent pas. Ce désintérêt peut également être lié à la crise du politique.

Yannick Le Long, responsable de l'OVE de Rouen :

L'intégration systématique du bénévolat dans certains cursus universitaires ne rend-elle pas le bénévolat trop contractuel ? À titre d'exemple, les élèves en « staps » doivent systématiquement effectuer un semestre au sein d'une association pour valider des crédits.

Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat

Une réflexion pédagogique doit se faire. Il est important de reconnaître les compétences des bénévoles au sein d'une association. Il n'y a pas de raison, par exemple, qu'un trésorier d'une association ne soit pas reconnu comme celui d'une entreprise.

Anne-Laure Legendre, animatrice du Secours Catholique à Rouen

En réponse à la question de la contractualisation du bénévolat dans les cursus scolaires, les associations doivent profiter du temps de présence des jeunes à l'université, même si ce n'est que pour valider des points et non un véritable engagement de leur part, afin de tenter de les attirer, tout en continuant à essayer de leur paraître plus ouverts et plus souples.



Éric Favey, Secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement

Renouvellement ou passage de l'engagement associatif ?

Le cadre social et familial joue beaucoup dans l'engagement des jeunes (au niveau politique ou action locale). Éric Favey a été lui-même président d'une association d'élèves dans un lycée agricole à 16 ans, avec une autonomie intégrale (local, budget...). Cette institution a su prendre le risque de confier à des mineurs la conduite de projets tout en leur demandant de respecter les règles de l'établissement.

Il s'est ensuite engagé dans l'alphabétisation dans les bidonvilles près de Dijon. C'est aujourd'hui un élu qui s'occupe essentiellement de la culture et de l'éducation.

La Ligue de l'Enseignement a été créée juste après la naissance du suffrage universel. La question s'est posée de la façon dont ce nouveau droit pouvait être exercé. C'est de ce premier combat qu'est née la Ligue de l'Enseignement. Aujourd'hui sa raison d'être est la suivante : il faut pouvoir réfléchir et exercer sa citoyenneté, d'où l'importance de l'enseignement pour tous. Mouvement pétitionnaire au départ, elle est devenue un mouvement d'action éducative depuis.

« Enseigner, c'est faire sens » d'où la nécessité de se rassembler pour faire sens. La Ligue dispose d'un réseau de 32 000 associations locales qui mobilisent chacune des bénévoles. Il est primordial de se rassembler pour agir ensemble malgré les diversités de chacun. Cette dernière doit être considérée comme une vraie richesse.

À la Ligue de l'Enseignement, l'encadrement a plus de 50 ans et les bénévoles représentent tous les types de formations et de parcours professionnels. Elle sème des graines très tôt : il y a des associations dans les écoles. Les Junior Associations (plus de 500 sur le territoire) essaient de renforcer le lien avec les étudiants.

Cependant, les freins pour attirer les étudiants sont nombreux. Les associations de la Ligue fonctionnent beaucoup le week-end, le mardi soir et l'emploi du temps des étudiants n'est pas forcément adapté à ce rythme.

L'intégration des étudiants dans le paysage social n'est pas évidente. L'université reste trop cloisonnée et pas assez en relation avec le reste de la cité. Il est important que les associations soient claires sur ce point. Il est impératif de clarifier la nature de l'action entre les services publics, l'action publique, les associations et les actions volontaires.

Il existe un préalable à l'engagement : disposer de beaucoup de compétences juridiques du fait de toutes les régulations et cela effraie. Les gens redoutent la prise de risques, de peur de poursuites judiciaires. La pression à ce niveau-là est moindre au niveau des associations étudiantes. Il faudrait débrider, assouplir les démarches administratives, et mettre davantage en avant les vraies questions.

La Ligue de l'Enseignement, âgée de 140 ans, pense qu'une coopération avec les associations étudiantes serait très enrichissante. En effet, cela lui permettrait d'être toujours plus adaptée à la société actuelle, de grandir en vitalité et en modernité.

Que peuvent apporter les associations instituées aux jeunes ?

La Prévention Routière, une association « installée », apporte aux jeunes conseil en matière de prévention routière. Le représentant de l'association se pose des questions quant aux attentes des jeunes sur le sujet.

Animafac est un réseau d'associations étudiantes. Le but est de faire rencontrer ces associations de tous types. Elle organise également des formations.

Les étudiants, selon le témoignage d'une étudiante d'une association d'animafac, n'ont pas forcément la connaissance de ces structures et ne veulent pas forcément y faire appel. Ils ont leurs projets et entendent les mener seuls.



Il y a un grand besoin de médiation. Les grandes associations doivent aller chercher les jeunes et communiquer davantage.

Il y a aussi le problème des associations institutionnalisées qui ont un positionnement politique. Il existe alors une réticence à s'engager de peur d'adhérer à un réseau politique de façon plus contrainte que volontaire.

Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat

Il existe un vrai déficit de connaissance des associations. Comment rendre visible et compréhensif les projets associatifs ? C'est un problème de communication du monde associatif.

Le renouvellement des dirigeants associatifs est une vraie question. Il est très difficile pour les dirigeants de laisser leur place du fait de l'identité qu'ils se sont créée en s'engageant. C'est un investissement de toute une vie. Pour que le transfert se fasse, ils doivent être prêts à laisser leur place.

Les représentants de l'association « Insertion logement » abordent la question du lien entre associations instituées et associations étudiantes. Les associations instituées ont pour mission de porter un message aux étudiants. Quel autre type de société peut-on construire ensemble ? Ce message est destiné à tous les étudiants, même à ceux qui n'adhéreront pas à des associations.

Il existe une méfiance persistante à l'égard des associations institutionnalisées qui ont toutes des étiquettes religieuses ou politiques. Les étudiants ont peur de demander de l'aide à ces grandes associations, de peur de se voir réclamer un engagement en retour sur des idées qu'ils ne partagent peut-être pas.

Rémi Longo, responsable réseau jeunes du Secours Catholique

Le Secours Catholique développe un positionnement d'accompagnement. Il oriente les projets de jeunes

indépendants pour que leur action réponde à un réel besoin des personnes en difficulté.

Eric Favey, secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement

Les occasions de rencontres entre associations étudiantes et associations institutionnalisées ne doivent pas être ratées.

Il faut alors se poser les questions adéquates : quel est l'intérêt pour les petites initiatives, entreprises par quelques personnes, de se fédérer avec de grosses structures ? C'est un défi enthousiasmant, politique et culturel à la fois. On se relie sur des intérêts communs ou des affinités.

Une grande association apporte la richesse accumulée et son expertise. Il est de son devoir de la rendre disponible pour que des petites associations puissent en bénéficier et n'aient pas à tout réinventer.

La société souffre d'un problème de confiance et les associations tentent de faire évoluer la société par paliers. Ensemble, on est plus fort. Les jeunes doivent être sensibilisés dès les études primaires et secondaires. L'histoire s'est faite comme ça, par petites avancées, grâce aux différentes initiatives volontaires, aux rassemblements ponctuels etc. Il faut faire attention au « small is beautiful » car les grandes associations possèdent un savoir-faire du savoir qu'elles ont capitalisé. Enfin, le monde associatif est très éclaté... Comment peut-on faire de la coopération territoriale, sur de grands thèmes communs ?

Il n'existe pas de réponses toutes faites à ces questions mais en débatte est déjà un pas.

FIN DE L'ATELIER



Conclusion de la journée du 6 mai

Yannick Blanc, chef de service chargé de la Sous-Direction des Affaires Politiques et de la Vie Associative, au Ministère de l'Intérieur

Yannick Blanc dirige un service sur les élections, les cultes, les fondations, les associations, le droit de vote, le droit associatif et religieux au sein du Ministère de l'Intérieur.

Il fait part à l'assemblée de quelques réflexions de principes et de pratiques :

L'Article 1 de la loi 1901 expose le principe de la convention entre personnes. C'est une liberté absolue. « L'association de fait » qui ne nécessite pas de cadre institutionnel en est l'expression la plus directe.

Ce principe renvoie à la caractéristique fondamentale du bénévole. Le bénévole n'est tenu par rien. C'est pourquoi les colloques sur les associations sont difficiles à piloter. Le bénévole est caractérisé par le fait qu'il n'a besoin de rien. C'est lui qui apporte.

La question de la reconnaissance de l'engagement est un phénomène profond et difficile. Depuis longtemps et partout dans le monde, l'université et le monde étudiant ont toujours été le creuset de la liberté. Les étudiants réunissent l'ensemble des conditions pour explorer les voies de la liberté.

Pendant les années 70, les étudiants ont perdu leur temps à vouloir refaire le monde et à mener des batailles d'appareils. Ce fut d'une productivité totale tout en étant un formidable apprentissage de la vie collective. Aujourd'hui, les enjeux sont plus concrets et plus en phase avec la société qu'auparavant.

Aujourd'hui, les institutions doivent répondre aux associations étudiantes :

- à leur besoin d'infrastructure (lieux, Internet, etc.) ;
- à leur besoin de dialogue entre bénévoles étudiants et associations instituées. C'est une question essentielle qui se pose pour l'ensemble des institutions. Elle se pose pour les églises qui n'arrivent à faire vivre le culte comme avant, aux partis politiques face à la décadence du militantisme. On se rend compte à ce propos que l'abstention n'est pas un phénomène d'usure par rapport à la politique mais une pratique plus autonome par rapport à la vie politique. Certains électeurs votent une fois sur deux.

Ces comportements sont la conquête d'une plus grande autonomie des citoyens vis-à-vis des institutions. Il faut retourner la question aux institutions : qu'avez-vous fait pour respecter vos engagements ?

Il est indispensable d'interpeller les grandes institutions sur leurs règles du jeu. L'institution entend être détentrice de droits : la tutelle et l'affiliation. On se soumet à des règles conservées, entretenues mais ce modèle là fonctionne de moins en moins. On ne veut pas avoir la même carte toute sa vie. La nature de l'engagement a changé : c'est la notion de contrat qui domine aujourd'hui. Il y a besoin d'institutions mais ces institutions doivent s'engager avec transparence, s'expliquer et rendre compte. On vit actuellement ce changement de modèle. Les associations étudiantes sont le laboratoire idéal pour cela. L'énergie est intacte, la liberté d'engagement est plus grande que jamais. C'est très encourageant. Enfin, le constat au terme de cette journée d'avis convergents est également très encourageant. De nouvelles initiatives émergeront forcément.